

RAPPORT D'ACTIVITÉS HABITAT-SERVICE

ANNÉE 2018

Du logement à l'habitat



Numéro d'agrément : APL2005.006/A-S
Numéro d'entreprise : BE0866.229.004

Rue Chevaufosse 78 à 4000 Liège
Tél. : 04 226 20 55
www.habitat-service.be

Sommaire

1	Avant-propos	2
2	Organisation	3
2.1	Missions et agrément	3
2.2	Situation du personnel	3
2.3	Les instances	4
2.4	Communication	4
3	L'humain au centre de l'action	4
3.1	Le bail glissant	4
3.2	Le locataire	5
3.3	L'accès au logement	5
3.4	Les permanences juridiques	6
3.5	Le groupe d'épargne collectif et solidaire <i>Mon rêve</i>	6
3.6	Les partenariats	6
4	L'état de la brique	7
4.1	Création de logements – les chantiers	7
4.2	Les travaux dans les logements	8
5	Ressources financières	8
5.1	Parrainages et subventions	8
5.2	Appels à projets	8
5.3	Loyers	8
6	Perspectives pour 2019	9

1 Avant-propos

Résumons 2018 en trois mots : recentrage, partenariat, immobilier.

Recentrage : l'équipe a entamé, en 2017, une réflexion profonde sur ses pratiques, qui s'est prolongée pendant tout l'année 2018 et a amené des changements très concrets, avec comme objectif principal de se focaliser sur notre métier de base, c'est-à-dire l'accompagnement social dans le logement.

Partenariat : le projet, rafraîchissant et stimulant, autour de la mise en place des nouveaux bureaux, mené avec des étudiants en architecture de l'université de Liège, s'est concrétisé. Les débats autour de deux projets visant à faciliter l'accès au logement de notre public se révélèrent plus incisifs et controversés. Pendant l'année, nous avons d'abord mis en place le partenariat autour des *Jeudis du logement*, avant de l'abandonner définitivement au terme de l'année. Une autre collaboration, *Devenir propriétaire solidaire*, a commencé avec un réseau liégeois plus large. L'idée d'attirer le propriétaire vers nos services plutôt que d'entreprendre, dans de nombreux endroits différents, des recherches similaires a germé dans nos têtes depuis un petit temps déjà. Les premiers résultats, après le lancement en septembre, paraissent encourageants, aussi bien en terme de chiffres bruts qu'en terme de coopération entre services et institutions.

Immobilier : suite à la surcharge de travail de la petite équipe d'Habitat-Service, qui, pendant dix ans, s'est attelée, avec enthousiasme et bonne volonté, à la rénovation de vieux bâtiments pour créer du logement, nous avons entamé une recherche fondamentale, avec l'ensemble des conseils d'administration de notre groupe, qui comprend les Sans Logis, Amon Nos Hôtes et Habitat-Service. Pouvons-nous *professionnaliser* et/ou accélérer la création d'habitations, à la fois en répondant au besoin de logements de nos publics et en développant une *nouvelle* profession autoportante financièrement ?

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

2 Organisation

2.1 Missions et agrément

Nos missions visent :

- l'intégration sociale par la mise à disposition de logements décents ;
- l'assistance administrative, technique et juridique dans le domaine de l'habitat.

Parmi les aides développées par notre service, nous proposons :

- la création de logements, de logements d'insertion et de logements solidaires ;
- l'attribution d'un toit selon les besoins et, ensuite, l'accompagnement social des locataires, notamment dans le cadre du bail glissant, mais également, de manière plus longue, dans des logements propres ou mis à disposition ;
- l'aide à la recherche d'un logement par le biais d'ateliers ou d'une médiation entre propriétaire et locataire ;
- une permanence juridique ;
- l'accompagnement de ménages sur le chemin de la propriété, via un groupe d'épargne collectif et solidaire.

Nous favorisons donc l'accès au logement et à l'insertion durable dans un habitat autonome, salubre et décent.

L'a.s.b.l. Habitat-Service est agréée depuis mars 2005 en tant qu'Association de Promotion du Logement (A.P.L.). Cet agrément a été porté à dix ans pendant l'année 2009 et renouvelé en 2015, jusqu'en 2025.

2.2 Situation du personnel

Au 31 décembre 2018, Habitat-Service comptait sept personnes, réparties de la manière suivante :

- un directeur (38 h./semaine) : Stephan LUX ;
- deux accompagnatrices sociales : Laurence GRIDELET (30,5 h./semaine) et Cécile COENEN (38 h./semaine), remplacée durant son congé de maternité par Christelle SCHRAEPEN (30,5h./semaine) ;
- une secrétaire, travaillant au secrétariat central pour l'administration, la comptabilité et la gestion du personnel (19 h./semaine) : Sophie MOUDARRESS ;
- une secrétaire assistant le directeur (19 h./semaine) : Raphaëlle SKYLITSIS ;
- un accompagnateur technique (38 h./semaine) : Dominique HANSOULLE ;
- un accompagnateur technique sous contrat *article 60 § 7* (36 h./semaine) : François TIPS.

Cette année encore, bon nombre de changements ont été relevés dans l'équipe. Le poste de secrétaire a été occupé, au total, par trois personnes différentes : Christel VERBELEN nous a quittés après six années de service ; sa première remplaçante est partie après quatre mois seulement et, depuis décembre, Raphaëlle Skylitsis a repris l'emploi.

Au niveau du pôle social, Cécile COENEN, en congés prophylactique, puis de maternité, a été remplacée par Christelle SCHRAEPEN, qui apporte une solide expérience au niveau du logement et qui suit en parallèle une formation d'éducatrice spécialisée (cours de promotion sociale).

Le personnel a pu participer à quelques formations sur des thématiques différentes (travail en hauteur, bail d'habitation, organismes à finalité sociale, gestion d'entreprises sociales, accompagnement social de familles, immobilier, participation, égalité hommes-femmes) pour un total d'onze jours.

L'équipe a également suivi huit séances de supervision.

Nous avons accueilli un stagiaire de deuxième année éducateur spécialisé en 2018.

Notre intérêt à l’instruction des futurs professionnels se traduit également par une présence dans différents jurys lors de la défense de mémoires.

2.3 Les instances

L’assemblée générale ordinaire s’est réunie le 18 mars 2018. Quant au conseil d’administration, ses deux séances se sont tenues les 18 mars et 25 juillet.

Les réunions du bureau, cénacle officieux qui facilite la communication entre la base et les pouvoirs décisionnels, auxquelles prennent part deux administratrices, un administrateur, un organe de gestion et le directeur, se sont élevées à huit rencontres pendant l’année.

2.4 Communication

Notre association a été sollicitée, à quelques reprises, pour une présentation de son travail et, en particulier, du système du bail glissant, des modules de formation autour de la thématique des droits et devoirs, du concept de la maison solidaire, de l’accompagnement social en matière d’habitat et de la question des énergies. Nous sommes dès lors intervenus auprès de différents acteurs liégeois et wallons.

Nous avons participé à l’émission radio *Moi, bourgmestre* produite par la Première, sur la thématique du logement insalubre à Liège.

Nous comptons parmi les membres permanents du Forum ELIS, organisé par le Fonds du Logement Wallon. Dans ce cadre, nous avons tenu trois réunions.

Habitat-Service siège au conseil d’administration du Relais social du pays de Liège. Nous nous montrons par ailleurs actifs au sein des comités d’accompagnement des projets *Logements* et *Accueil de soirée*, développé par Amon Nos Hôtes.

Habitat-Service a intégré les assemblées générales de la plateforme Construire du Logement pour Tous Wallonie (C.L.T.W.), du Rassemblement wallon du droit à l’habitat (R.W.D.H.), du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (R.W.L.P.) et du réseau Financité.

Enfin, nous siégeons en tant qu’administrateur au sein du conseil d’administration de la fédération des A.P.L., le *RAPeL*. Plusieurs rendez-vous ont été programmés pendant l’année (deux assemblées générales, cinq conseils d’administration, six bureaux, deux cabinets ministériels, une rencontre des acteurs du bassin liégeois).

3 L’humain au centre de l’action

3.1 Le bail glissant

Le but ultime du système doit permettre à des personnes en difficultés d’accéder à un logement décent, de le conserver, et cela dans des délais raisonnables. Nous nous battons depuis longtemps en faveur de ce dispositif et nous restons persuadés de sa nécessité dans la panoplie de solutions possibles vers un bien-être dans le logement.

Sur le plan de sa reconnaissance politique et juridique, le bail glissant est enfin reconnu juridiquement. Le nouveau décret wallon du 15 mars 2018 relatif au bail d’habitation a repris, dans les articles 85 à 88, le texte que nous avons pu proposer à la Wallonie. Dorénavant, le code wallon du logement et de l’habitat durable contient une définition du principe et le décret définit les modalités de conclusion du bail glissant, sa durée, les critères d’évaluation de l’accompagnement social et les possibilités de cession du bail.

Nous avons également été consultés par le cabinet de la ministre du logement de la région bruxelloise pour les guider dans la mise en place des outils pratiques (contrats, opérateurs...).

Nous avons pris contact par téléphone avec trente-trois propriétaires et nous avons pu visiter dix logements inédits, qui ont débouché sur quatre collaborations. Au total, nous avons procédé à cinq nouvelles attributions, aussi bien avec des propriétaires récents que plus anciens.

Pour 2018, nous comptabilisons onze ménages suivis, dans autant de logements :

- une locataire a perdu son habitation au terme d'une procédure d'expulsion ;
- une autre a abandonné son toit, en raison d'un différend qui l'opposait au propriétaire, suite à la déclaration d'inhabilité de son logement ;
- huit baux ont glissé après une période d'accompagnement de durée variable, avec atteinte complète des objectifs ;
- un dernier restait en cours au 31 décembre.

Onze adultes et cinq enfants ont pu profiter de l'accompagnement de notre service.

3.2 Le locataire

Le suivi des locataires dans les logements pris en gestion à long terme par Habitat-Service affiche globalement un équilibre.

En 2018, nous avons géré un ensemble de trente logements, dans lesquels un nombre identique de ménages ont habité. Deux familles ont quitté leur demeure : la première suite à des impayés de loyer et une perte de lien ; la deuxième a voulu se reloger sous un autre toit dans le même quartier.

Trente-neuf adultes et quarante enfants vivent ou ont vécu dans ces logements administrés par Habitat-Service, hors bail glissant.

Nous avons procuré un accompagnement *collé-serré* à seize ménages. En cours d'année, nous avons clôturé onze accompagnements, les objectifs ayant été atteints. Cinq ménages profitaient toujours de nos services au 31 décembre.

Par ailleurs, nous avons accompagné trois ménages et un collectif de cinq femmes dans le cadre d'un logement solidaire du c.p.a.s. de Liège.

Voici le résumé chiffré :

- 30 ménages suivis, soit 11 en bail glissant, 10 en mandat de gestion, 1 en emphytéose, 5 en tant que propriétaire et 3 avec un contrat d'accompagnement ;
- 1 suivi du collectif de cinq femmes du logement solidaire du c.p.a.s. de Liège ;
- 95 personnes logées, réparties en 50 adultes et 45 enfants ;
- 41 logements, c'est-à-dire 11 en bail glissant, 17 en mandat de gestion, 2 en emphytéose et 11 en tant que propriétaire ;
- 7 nouvelles attributions, 3 provenant de la maison d'accueil pour hommes, 3 provenant d'Amon Nos Hôtes et 1 provenant de la maison d'accueil pour femmes.

3.3 L'accès au logement

Les jeudis du logement : ce projet partenarial, élaboré avec Amon Nos Hôtes et les deux maisons d'accueil, se donnait pour vocation que le travail autour du logement dans chaque service s'effectue essentiellement au sein de ces ateliers nouvelle mouture. Le temps de travail de chacun devait être déplacé vers ces permanences.

Nous avons vite été confronté au constat que la temporalité de cette proposition ne correspondait pas aux attentes et réalités des maisons d'accueil. L'autre conclusion, assez décevante, provenait de la

non-utilisation des pôles *accompagnement et administration*. La plus-value escomptée pour les différents organisateurs, les travailleurs et notre public n'existait pas. De commun accord, nous avons dès lors arrêté l'expérience en décembre.

Devenir propriétaire solidaire : la sous-commission Logement du plan de cohésion sociale de la ville de Liège a travaillé de manière très intense pour élaborer le projet partenarial *Devenir propriétaire solidaire*. Celui-ci a démarré fin août, avec la signature de la convention entre les divers partenaires : ville de Liège à travers son plan de cohésion sociale, c.p.a.s. de Liège avec la cellule éco-logement, Relais social du pays de Liège avec son projet Housing first et capteur logement, Caritas international, Centre liégeois des services sociaux, CRIPEL, ISOSL avec deux services.

En quatre vagues d'environ mille envois, nous avons envoyé un courrier aux propriétaires liégeois de plus de cinq logements, les invitant à prendre contact avec nous, dans l'idée de créer une relation de partenariat. Les objectifs prévoyaient de développer une coopération liégeoise, de créer une base commune de propriétaires et de sensibiliser ceux-ci à la discrimination.

Nous voulons ainsi créer un réseau permanent, qui nous permettra de fonctionner en cellule de communication et de soutien permanente pour des propriétaires. Quant aux logements proposés, ils sont attribués aux différents services selon une procédure commune.

Le projet prévoit également un accompagnement social des personnes dans leur habitation, procuré par le service social référent. Pour y arriver, nous avons dû travailler à une définition collective d'une pratique aussi diversifiée que le nombre de participants autour de la table.

En 2018, nous avons noué une septantaine de contacts avec des propriétaires, pour une quinzaine de visites de logements et un total de cinq attributions.

3.4 Les permanences juridiques

Nous accueillons des personnes en entretien individuel pour résoudre leurs problèmes juridiques de logement. Nous ne cherchons évidemment pas à remplacer les hommes (et femmes) de loi, mais à trouver des solutions pragmatiques entre locataire et propriétaire, afin d'éviter le procès ou l'expulsion. Nous pouvons jouer ici un rôle d'intermédiaire et de médiateur. Dans des situations qui nécessitent des démarches en justice, nous conseillons l'aide d'un avocat.

Habitat-Service a réalisé vingt-neuf suivis juridiques durant l'année 2018, nécessitant trente-trois heures trente de travail, au profit d'une majorité de locataires. Les difficultés relevées varient beaucoup : résiliations, rénovations à effectuer, procédures à suivre, travaux à charge du propriétaire ou du locataire, loyers impayés...

3.5 Le groupe d'épargne collectif et solidaire *Mon rêve*

Cette initiative tente de faciliter l'accès à la propriété pour les familles ou les personnes à faibles revenus. Pour y parvenir, les groupes proposent à leurs participants de se réunir régulièrement, d'épargner ensemble une même somme sur un compte commun. Celui-ci peut être ensuite utilisé par chacun des membres pour préfinancer l'acompte réclamé lors de la signature d'un compromis de vente. Par ailleurs, ces réunions collectives mensuelles servent à mutualiser les moyens des coopérants. Cela leur permet d'échanger des informations et leurs expériences sur l'ensemble du processus d'achat. Ils sont également accompagnés, de manière individuelle, pour la totalité des démarches nécessaires.

En 2016, le groupe a démarré avec dix-huit familles. En 2017, le groupe s'est installé autour de treize membres effectifs. En décembre 2018, le projet a été officiellement clôturé avec une fête. Huit ménages ont pu acquérir un bien immobilier grâce à cette initiative. Le groupe s'est rencontré à dix reprises pour échanger autour de différentes thématiques.

3.6 Les partenariats

Il en existe plusieurs types :

- au sein de notre ensemble de structures, composé par Amon Nos Hôtes et les Sans Logis, avec

- leurs deux maisons d'accueil (femmes et enfants / pour hommes et familles) ;
- avec le Fonds du Logement Wallon, en tant que faîtière des organismes à finalité sociale (subvention, contrôle, formation...) ;
- avec le C.P.A.S. de Liège (Relais Logement), par le biais de l'accompagnement des locataires dans deux maisons solidaires et dans le cadre du Groupe d'Epargne Collective et Solidaire (G.E.C.S.) ;
- au niveau de la sous-commission habitat du plan de cohésion sociale de la ville de Liège. Outre des rendez-vous réguliers, qui servent avant tout à la création de liens et à l'échange d'informations, nous avons formalisé le projet *Devenir propriétaire solidaire* ;
- avec la ville de Liège (service du logement), via l'ancrage communal, pour le soutien à l'élaboration des marchés publics et un bail emphytéotique pour deux maisons ;
- dans des interventions et des rencontres interservices, soit autour des personnes, soit en réponse à des demandes d'informations (C.P.A.S., projet *Housing first*, services de santé mentale, hôpitaux, Initiatives d'Habitations Protégées - I.H.P. -, services d'accueil de migrants, maisons médicales, Service de Protection de la Jeunesse, administrateurs de biens...) ;
- entre organismes à finalité sociale, soit au niveau local (régie de quartier Sainte-Marguerite, régie de quartier Saint-Léonard, Agence Immobilière Sociale Liège Logement, associations de promotion du logement : Thaïs et Le Cortil), soit à l'échelon régional (Forum Elis et RAPeL).
- Avec le Relais Logement du C.P.A.S. de la Ville de Liège dans le cadre des maisons solidaires.

Habitat-Service, en sa qualité de membre et d'administrateur du RAPeL, accueille deux travailleurs de celui-ci dans ses locaux. Plusieurs employés de notre association ont donné trois formations de trois jours dans le cadre du catalogue d'enseignement de la fédération.

4 L'état de la brique

4.1 Création de logements – les chantiers

Nous avons créé deux nouveaux logements en 2018 au *Groseillier* (rue Gustave Baivy à Jemeppe). Il s'agit d'une maison avec deux appartements de trois chambres, en plus d'espaces extérieurs de qualité (terrasse et jardin). Nous y avons installé deux familles : l'une monoparentale avec quatre enfants et l'autre avec trois.

Les travaux du *Chêne* (rue des Anglais) avancent bien, mais le planning prévoyant la livraison du bâtiment achevé pour mars 2019, a subi des retards et est reporté à septembre. Finalement et contrairement au plan initial, nos équipes interviennent de manière importante sur le chantier, pour limiter les coûts, tout en assurant une isolation importante avec des matériaux respectant l'environnement.

Les travaux du *Cerisier* (rue Foidart à Bressoux) ont débuté en 2018. Nous avons terminé la démolition et nous avons rénové la toiture de la façade avant.

Nous avons reçu en don le *Platane* (rue Hennet à Liège). Nous travaillons dans cette maison depuis vingt ans, d'abord en bail glissant, ensuite avec un mandat de gestion pour un logement. Puis, la propriétaire a décidé de nous confier la totalité de son bien. Nous avons entamé, en fin d'année, des travaux de mise en conformité pour l'électricité et le gaz. Le changement des châssis simple vitrage subsistants sont également planifiés. Ce cadeau nous procure la gestion de trois logements supplémentaires et d'un garage.

Le recentrage du travail d'Habitat-Service a entraîné la décision de ne plus s'occuper que d'un seul chantier à la fois. Actuellement, il s'agit du *Chêne*. Quand celui-ci sera fini, nous enchaînerons avec l'*Azalée* (rue Saint-Laurent 135 à Liège) et le *Cerisier*.

4.2 Les travaux dans les logements

Nous sommes bien évidemment intervenus à plusieurs reprises dans le cadre des travaux réguliers d'entretien de notre parc immobilier : entretiens de chaudières, demandes de conformité électrique et de gaz, calorimètres...

Au *Robinier* (rue Saint-Laurent 170), nous avons travaillé à un avant-projet visant à introduire un permis d'urbanisme. Celui-ci poursuivait le double objectif de régulariser la situation administrative de cette demeure (elle est inscrite comme maison unifamiliale tandis que nous y exploitons quatre appartements) et de demander l'autorisation pour des travaux (démolition d'une annexe, isolation extérieure, changement de la porte d'entrée). Cette requête reste en attente.

Au *Grenadier* (montagne Sainte-Walburge) et à l'*Olivier* (rue des Ateliers à Angleur), nous avons finalisé différents aménagements et obtenu le permis de location pour maisons communautaires.

5 Ressources financières

5.1 Parrainages et subventions

Aides complémentaires

Amortissements sur subventions : 21.707 €

Subventions récurrentes

Fonds Mirabel : 12.615 € ½ équivalent temps plein

A.P.L. : 86.591 € couverture mixte : fonctionnement et appointements

Aide à la Promotion de l'Emploi : 61.419 € apport sur les rémunérations de six travailleurs

Total 182.332 €

Les subventions récurrentes et publiques correspondent à 44% de l'ensemble des produits. Le solde se compose essentiellement de loyers. Nous maintenons ainsi notre statut d'a.s.b.l. faiblement subventionnée.

5.2 Appels à projets

En 2018, nous avons répondu à sept appels à projets.

Nous avons obtenu une subvention de 50.000 € du *Fonds Henri et Ghislaine* pour la transformation de la cour de l'*Azalée*, des locaux d'Habitat-Service et la création de deux logements.

5.3 Loyers

L'encaissement des loyers des logements hors bail glissant (100.474 € pour 92.273 € en 2017) a augmenté sensiblement. Cette hausse s'explique par les cinq logements et le garage supplémentaires. Le budget prévoyait une somme de 100.471 €, mais il ne tenait pas compte des trois appartements complémentaires du *Platane*. Les impayés de loyers et les vides locatifs se limitent dès lors à 5,26 %.

Les loyers représentent 24,9 % des rentrées de l'année. Les produits locatifs (100.474€) couvrent 70% des charges, après déduction des subventions récurrentes et des divers remboursements. Ce chiffre confirme notre dépendance aux aides facultatives.

Le loyer moyen s'élevait, en 2018, à 279 € mensuels par logement.

6 Perspectives pour 2019

Notre cadre réglementaire va subir des changements importants, car un nouvel arrêté du gouvernement wallon se négocie actuellement. Celui-ci devrait, pour la première fois, nous permettre d'envisager la progression de notre soutien financier, à hauteur du travail fourni. Concrètement, il prévoit une possibilité d'évolution de la subvention en fonction du volume des tâches accomplies. Si ce projet est voté, nous devrions pouvoir engager une personne supplémentaire.

L'équipe, en poursuivant le recentrage de ses missions autour de son cœur de métier, pourra dès lors dégager de nouvelles perspectives. Des options intéressantes s'offrent à nous et des choix s'imposent pour savoir dans quelle direction nous allons diriger cette force additionnelle (consolidation financière, accompagnements sociaux en matière de logement, développement des animations/formations/informations, amplification du volet immobilier).

Par ailleurs, 2019, année d'élections à enjeux multiples, nous procurera l'occasion, en collaboration avec la fédération et les autres A.P.L. du bassin liégeois, de mettre à l'agenda de nos mandataires politiques la question de l'accompagnement social dans le logement.

Annexe 1 : liste des logements au 31/12/2018

Adresses	Date	Logements	Propriété	Durée du contrat	Recettes locatives 2018
Robinier rue Saint-Laurent, 170 à 4000 Liège	01-11-07	1 studio 1 appartement 1 chambre 2 appartements 2 chambres	Sans Logis	Mise à disposition → 28/02/2026	14.054 €
Azalée rue Saint-Laurent, 135 à 4000 Liège	05-03-08	1 appartement 3 chambres 1 appartement 2 chambres	Sans Logis	Mise à disposition → 31/12/2026	9.182 €
Platane rue Hennet, 21 à 4000 Liège	15-06-08	4 appartements 1 chambre	Habitat-Service	Mise à disposition → 30/06/2019	7.846 €
Grenadier montagne Ste-Walburge, 207 à 4000 Liège	21-08-08	cologement solidaire pour quatre personnes seules	Habitat-Service	Pleine propriété	9.877 €
Cèdre rue Chevaufosse, 76 à 4000 Liège	01-03-11	4 appartements 1 chambre	Sans Logis	Mise à disposition → 29/02/2020	14.414 €
Châtaignier rue des Airs, 20 à 4000 Liège	12-07-11	2 appartements 3 chambres 2 appartements 4 chambres	Sans Logis	Mise à disposition → 31/12/2027	22.059 € - 5.529 € prêt
Olivier rue des Ateliers, 16 à 4031 Angleur	01-01-12	2 appartements 3 chambres 1 studio	Interdécanale de Liège	Mise à disposition → 31/12/2027	9.459 € - 2.100 € de loyer - 1.636 € prêt
Houx rue Bourdouxhe 1 à 4102 Ougrée	11-04-16	1 maison 4 chambres	Habitat-Service	Pleine propriété	3.720 €
Bouleau rue Francisco Ferrer, 42-44 à 4420 Saint-Nicolas	08-03-13	2 maisons 4 chambres	Fabrique d'église Saint- Nicolas	Emphytéose → 07/03/2043	7.402 € - 100 € de canon - 2.381 € prêt
Groseillier rue Gustave Baivy, 151 à 4101 Jemeppe	19-12-13	2 appartements 3 chambres	Habitat-Service	Pleine propriété	2.462 €